

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 12 juin 2018 et a débattu sur les sujets suivants :

- **Exécution du budget 2018** : Le Maire a distribué et commenté le comparatif budget et réalisé détaillé 2018. L'évolution du réalisé est cohérente avec les sommes budgétées.
- **Lotissement « Gonnet »** : Le lotissement est composé de 6 lots à commercialisé. Les lots 1 et 2 sont réservés et les permis de construire sont en instruction. Le lot 5 est en cours de réservation. Le Maire a proposé d'ajuster les tarifs des lots 5 et 6 suite à leur évolution de surface. Le Conseil Municipal a entériné cette proposition.

Le Maire a présenté le sujet sur le raccordement électrique de la maison Gonnet qui traverse un lot par enfouissement. Une modification de la ligne électrique est proposée avec un coût réparti entre la commune et les nouveaux propriétaires de la maison « Gonnet ». Le coût pour la commune est de 1422 euros TTC. Le Conseil Municipal a validé ces futurs travaux.

- **Révision PLU** : Robert Pinet a exposé la nécessité que notre PLU soit intégré au site « GEOPORTAIL » afin qu'il soit consultable. Le coût du transfert du détail du PLU de notre commune sur ce site est de 1330 euros HT. Le Conseil Municipal a voté favorablement à l'unanimité cette démarche.

Le Maire a lancé la réflexion sur une éventuelle révision du PLU. Le Conseil Municipal a décidé d'organiser une réunion de travail spécifique sur ce sujet afin d'analyser les atouts, les contraintes et les coûts de ce projet.

- **Point sur les travaux** : Le Maire a rencontré l'entreprise qui avait répondu à l'appel d'offre sur les travaux d'insonorisation de la salle des fêtes et qui avait été retenu. Une visite des locaux a permis de redimensionner les investissements nécessaires et leur localisation. Après ces modifications, le devis s'élève à 20584 euros. Les travaux seront réalisés fin juillet 2018.

Les travaux à l'Arthaudière sur les toitures débuteront en septembre. Le montage financier a été bouclé. Un emprunt court terme a été consenti avec la Caisse d'Epargne à un taux de 0,85% en attente du versement des subventions obtenues.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement sur le projet de bornage avec l'OPAC pour délimiter le futur emplacement du bâtiment NRO nécessaire au raccordement du très haut débit.

Le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a lancé une consultation d'entreprise pour effectuer le chiffrage de travaux de voirie, notamment des fossés.

- **Divers** : Le Maire a proposé des évolutions de tarif. Le prix du repas scolaire passera à 3,70 euros TTC et correspondrait au prix facturé par le prestataire « Plein Sud Restauration ». Les tarifs forfaitaires de la garderie évolueront à 44 euros pour le matin ou soir et 66 euros pour le matin et soir par période scolaire. Le Conseil Municipal a entériné ces propositions.

La commune de St Bonnet de Chavagne devra être recensée en 2019. Le Maire a proposé Chantal Burais pour être le coordonnateur du recensement. Le Conseil Municipal a approuvé cette délibération favorablement.